

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE REMILLY SUR LOZON DU 22 DÉCEMBRE 2016

Date de convocation : 15 décembre 2016

Date d'affichage : 29 décembre 2016

L'an deux mille seize, le vingt deux décembre à 20 H 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur GOSSELIN Philippe, Maire.

Étaient présents : MM GOSSELIN, LAURENT, HAMEAU, LEMIEUX, SEVAUX, CORMIER, SOMMIER, GASLARD, LEVEE, Mmes YVER, LOZOUET, TOURAINNE, LEHODEY, MAUDUIT.

Absents excusés : néant

Nombre de conseillers :

en exercice:14

présents :14

votants :14

Charlotte YVER a été élue secrétaire de séance.

Le compte-rendu du 21 novembre 2016 est adopté à l'unanimité des présents.

Le maire ouvre la séance et expose ce qui suit :

1) Rénovation et extension du groupe scolaire : attribution des marchés :

Mr le maire rappelle le déroulement de la procédure :

Lancement de la consultation : procédure adaptée par délibération du conseil municipal en date du 20 octobre 2016.

Transmission du dossier de consultation à Manche Repro le mercredi 2 Novembre 2016 : Publication de l'annonce au BOAMP et au JAL et dématérialisation de la procédure.

Remise des offres des entreprises le vendredi 25 Novembre 2016 avant 16 H.

Commission d'ouverture des offres le lundi 28 Novembre 2016 à 8h30.

Présentation du rapport d'appel d'offres et attribution des marchés le lundi 19 Décembre 2016 à 8h30.

ce qui donne :

N° LOT	DESIGNATION	ENTREPRISE	MONTANT OFFRE DE BASE + VARIANTES (*) HT
01	Terrassement - VRD - Espaces verts	OUEST TERRASSEMENT	201 701,50 €
02	Gros œuvre	BOSCHE	232 910,00 €
03	Charpente bois - Bardage	LEPETIT Daniel	98 343,59 €
04	Couverture zinc	MARIE TOIT	162 525,90 €
05	Ravalement	Infructueux	
06	Menuiseries extérieures aluminium et PVC - Métallerie	AML	154 475,80 €
07	Plâtrerie sèche	ORQUIN	160 024,09 €
08	Faux plafonds	SNCI	20 886,63 €
09	Menuiseries intérieures et agencement	ORQUIN	92 789,04 €
10	Sols souples	VIGER	26 891,15 €
11	Carrelage - Faïence - Chape	CLAUDES LEBLOIS CV	51 502,00 €
12	Peinture	RD PEINTURE	33 727,17 €
13	Electricité	LECHEVALIER MONTEIL	143 804,77 €
14	Plomberie - Chauffage - Forage - Ventilation	LAFOSSE	225 596,46 €
Montant global des travaux tous corps d'état (HT)			1 605 178,10 €

* : variantes 1 à 3 retenues sur le lot 13 - Electricité.

Un lot reste infructueux : le lot N° 5 « ravalement » : une consultation sera relancée courant janvier 2017.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- prend acte de l'attribution des marchés
- autorise le maire à les signer
- décide de relancer la consultation pour le lot N°5 selon la procédure adaptée.

2) **Questions diverses :**

- **Participation exceptionnelle au SRPI** : compte tenu d'un manque de trésorerie en fin d'année du SRPI de l'Osier, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité donne son accord pour verser au SRPI de l'Osier une participation de 3000 €. Cette somme sera mandatée à l'article 65541, les crédits budgétaires au chapitre étant suffisants.

- **Dépose de la cabine téléphonique** : Mr le maire lit un courrier d'Orange indiquant que la cabine téléphonique située dans le bourg sera enlevée durant de l'année 2017.

- **Contrat de ruralité de Saint-Lô Agglo :**

Mr le maire indique que l'Agglo accorde une subvention maximum de 15000 €. Un dossier sera déposé dans le cadre du groupe scolaire et de son accessibilité.

- **Info du FDGDON** : sur la fin de saison pour la lutte contre les frelons asiatiques.

- **Remboursement de facture :**

Géraldine Mauduit sort car concernée par l'affaire.

Mr le maire indique que Géraldine Mauduit a réglé la somme de 8.40 € pour le développement de photos dans le cadre du concours des maisons fleuries au vue de la facture fournie. Il est donc nécessaire de lui rembourser cette somme.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de rembourser la somme de 8.41€ à Géraldine Mauduit.

Avant de lever la séance (21H30), Mr le maire clôt cette dernière réunion de la commune de Remilly Sur Lozon, créée depuis décembre 1789, en remerciant les conseillers pour le travail accompli ensemble. C'est une page qui se tourne. Une nouvelle s'ouvre avec la nouvelle commune REMILLY LES MARAIS au 1^{er} janvier 2017.

La secrétaire de séance
C.YVER

Le Maire,
Ph.GOSSELIN

